



Instruction de Service

N° 11-2025

Objet/Concerne : arrêt Pont-butin L28

Destinataire(s) : Tous

Date : 01.10.2025

Auteur : Amiot Anthony

Valable dès : 01.10.2025

Chères collaboratrices,
Chers collaborateurs,

Bonjour à tous et à toutes,

Suite à plusieurs accidents récents à l'arrêt Pont-butin direction Aéroport de la ligne 28 nous avons procédé à différents tests.

Il apparaît que l'abribus étant trop avancé, le respect strict de la pastille orange entraîne un risque important d'accrochage lors du départ du véhicule si le rayon de braquage est trop élevé.

En conséquence et avec effet immédiat, nous vous demandons de ne plus respecter la pastille orange à cet arrêt.

Merci d'effectuer l'arrêt environ 2 mètres avant la pastille, afin d'éviter tout risque d'accident lors de la sortie de l'arrêt.

Merci de votre vigilance.

Cordialement.

Amiot Anthony